

Arrêté

Générale

colonial

## Arrêté n° 1036 rendant exécutoires deux délibérations de la commission permanente de l'Assemblée Territoriale de la C.F.S.

n° 1036

Ministère  
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication  
27 septembre 1960

Numéro JO  
n° 10 du 31/10/1960

Date du numéro  
31 octobre 1960

### TEXTE INTÉGRAL

#### Art. 1er

Sont rendues immédiatement exécutoires les délibérations suivantes, de la Commission Permanente de l'Assemblée Territoriale de la Côte Française des Somalis, en date du 23 septembre 1960 ; — n° 164 complétant l'arrêté du 11 février 1937 portant règlement général sur la police de la circulation et du roulage ; — n° 165 exonérant de la taxe intérieure de consommation les marchandises et matériaux achetés sur les crédits du Fonds Européen.

#### Art. 2

Le present arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

**Le Chef du Teirritoire, J. COMPAIN.**